

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Communauté de communes La Domitienne

Séance du jeudi 10 avril 2025

### Délibération

N° 25.042.1

En exercice ... 37

Présents ..... 26

Votants ..... 31

Pour ..... 31

Contre ..... 0

Abstention .... 0

### PÔLE RESSOURCES - SERVICE FINANCES

**BUDGET ANNEXE DU PORT DÉPARTEMENTAL VENDRES  
EN DOMITIENNE LE CHICHOULET DE LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES LA DOMITIENNE**

**ARRÊT DU COMPTE DE GESTION POUR L'EXERCICE 2024**

*Date de la convocation : 04/04/2025*

L'an deux mille vingt-cinq  
**Et le 10 avril à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire à Maureilhan, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président**.

**26 Conseillers communautaires présents :** monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA.

**5 Conseillers communautaires absents représentés :** monsieur Bruno BERRAH (représenté par madame Valérie CHABOT), madame Patricia CATHALA (représentée par monsieur Pierre CROS), monsieur Thierry MAURAT (représenté par monsieur Alain CARALP), madame Viviane ROUQUET-TAFANI (représentée par monsieur Robert SENAL), monsieur Philippe VIDAL (représenté par madame Marcelle COUDERC).

**6 Conseillers communautaires absents excusés :** monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, madame Brigitte MATHE-MAURY, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

**Secrétaire de séance :** madame Brigitte SOULET.

\*\*\*\*\*

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes La Domitienne**

**Séance du jeudi 10 avril 2025**

**Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne - Arrêt du compte de gestion pour l'exercice 2024**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1, L5211-36, L1612-20 et L2121-31 ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4, applicable au budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;

**Vu** la délibération n° 24.054.1 du Conseil communautaire du 9 avril 2024, approuvant le budget primitif 2024 du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Vu** la décision DP\_2024\_055 du Président portant virement de crédits depuis le chapitre « dépenses imprévues » du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Considérant** que le Comptable Public de la Communauté de communes La Domitienne a adressé son compte de gestion du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne pour l'exercice 2024 avant le 1<sup>er</sup> juin qui suit la clôture de l'exercice ; que ce document retrace l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

**Considérant** que ledit compte de gestion est accompagné des états de développement, des comptes de tiers de l'état de l'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer ;

**Considérant** que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites ;

**Considérant** que les résultats portés au compte de gestion du Comptable Public sont identiques à ceux du projet de compte administratif de l'exercice 2024 comme indiqué ci-dessous ;

Libellés	Dépenses	Recettes	Résultat
Section d'exploitation	664 196,70 €	667 390,12 €	3 193,42 €
Section d'investissement	93 824,72 €	90 852,88 €	-2 971,84 €
Total du budget	758 021,42 €	758 243,00 €	221,58 €

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 31 membres présents ou représentés au moment du vote,

**À l'unanimité,**

**I. ARRÊTE** le compte de gestion du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable Public.

**II. CHARGE** monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

**III. INFORME** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le **17 AVR. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **17 AVR. 2025**

Signature du secrétaire de séance :

Brigitte SOKUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Brigitte SOKUET', written over a faint circular stamp.

page 3 sur 3  
REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20250410-DEL IB\_25\_04

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20250410-DELIB\_25\_04